

Le PETIT BACHYNOIS

VIE de la COMMUNE

- **Le dimanche 3 juin**, les membres de l'association de tennis de table se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le tournoi de fin de saison. C'est un tournoi intergénérationnel qui met en compétition enfants et adultes. La finale enfant se déroulait entre Thomas et Lucas tandis que la finale adulte opposait Nicolas et Patrice. Avec des scores très serrés, c'est finalement Thomas et Patrice qui remportaient le tournoi dans leur catégorie respective. Puis ce fut aussi un grand moment de détente et de convivialité autour du repas de fin de saison chez Christine et Nicolas.
- **Le samedi 16 juin**, la fête de la musique, organisée par la municipalité, se déroulait au stade. Simon et Florian assuraient l'animation. Puis un Karaoké animé par Gérald et Maxime attirait plus de 40 chanteurs à tel point qu'il fallut jouer les prolongations jusqu'à une heure du matin ! Vers 23 heures, le feu de la Saint-Jean s'embrasait et les participants effectuaient une ronde autour du brasier.
- **Le lundi 18 juin**, la commémoration du 78^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin pour les communes de Bachy et Bourghelles s'est déroulée à Bachy. En présence des élus, des anciens combattants et des habitants, des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de la guerre.
- **Le mercredi 20 juin**, 178 enfants et adultes ont profité de la sortie à Bellewaerde organisée par la municipalité et offerte aux enfants de Bachy scolarisés en primaire et maternelle. Petits et grands ont apprécié toute la journée sous un soleil éclatant les jeux et attractions proposés.
- **Le samedi 23 juin après-midi**, 193 exposants se sont inscrits au vide grenier organisé par l'association « Les Bois sans Soif ». Les Bachynois, mais également les visiteurs, sont venus chiner mais aussi admirer les belles mécaniques de l'exposition de voitures anciennes organisée par Eric Dievert. En fin de journée, une soirée repas était proposée par « le Virginia ».
- **Le dimanche 24 juin**, de nombreux convives se rencontraient en notre salle des fêtes pour le repas de la ducasse agrémenté par les danses de Charline et animé par Xavier. A 15h30 le défilé carnavalesque, regroupant 130 personnes dont de nombreux enfants, prenait le départ de la place. Ce sont les Gilles de Bachy accompagnés du Géant « Antoine de Baissy » qui ouvraient la marche, suivis du géant « Edouardus » de Louvil, des géants des « Gais lurons » de Cysoing, des calèches tirées par des chevaux Trait du Nord de M. et M^{me} Bauduin de Bachy emmenant les enfants de la garderie sur le thème « Le cirque ou Disney » encadrés par Marise, Max, Marie, Alison, Hélène ainsi que de nombreux parents, de M. Lemaire de Cobrieux avec les princesses de Festy Bachy, du char de Chloé ainsi que des habitants de Bachy déguisés... Tous se retrouvaient à la salle des fêtes pour une collation bien méritée. La fête se terminait avec le concert de l'harmonie « L'Avenir de Bourghelles ». Un grand bravo à tous ceux qui se sont investis pour faire de ce week-end de festivités une belle réussite.
- **Le samedi 30 juin**, les enfants de l'école Jacques Brel ont offert un beau spectacle mettant en scène toutes les classes, de la maternelle au CM2. M. Le maire a remis aux futurs CM1 les dictionnaires qui les accompagneront jusqu'à leur entrée au collège tandis qu'un gendarme leur remettait le permis piéton et le permis Internet. Puis les parents, venus très nombreux, et les enseignants se rassemblaient ensuite pour partager un moment de convivialité. Les divers stands récréatifs (château gonflable, pêche aux canards, chamboule-tout...) étaient ouverts aux enfants. Un concours de gâteaux permettait à Nathalie de remporter le 1^{er} prix réalisé par Alexandra.

- **Le dimanche 1^{er} juillet**, au stade municipal, la messe a été célébrée par l'abbé Thiriet en présence de nombreux paroissiens.

Vous retrouverez des photos de ces manifestations dans le magazine de fin d'année.

Les Indicateurs de la MAIRIE

- ❑ Nombre de demandeurs d'emploi : 76 inscrits dont 16 non indemnisés (situation au 15 juin 2018)
- ❑ Nombre de vacations à la garderie de Mai : 1137
- ❑ Nombre de repas servis à la cantine en juin : 2134
- ❑ Pluviométrie (30 mai- 2 juillet) : 17 mm

Nouvelles Brèves

➤ **Enquête mobilité en milieu rural**

Conscient de la fragilité de certains territoires et de ses habitants (éloignement des pôles de services, d'emploi, de santé, etc.), le Département lance une enquête auprès des habitants des 474 communes rurales du nord. Du 19 juin au 10 juillet, rendez-vous sur MobilitéRuraleNord.fr pour renseigner l'enquête.

➤ **Orchies - Villeneuve d'Ascq en 20 mn à 8h du matin, c'est possible...**

La solution alternative à la voiture existe : c'est la ligne de train Ascq-Orchies ! Mobilisons-nous pour sa mise en service modernisée avec des horaires adaptés, une jonction directe avec le métro à la station Pont de Bois, des parkings aménagés et des garages à vélos sécurisés le long du tracé de la ligne. Pourquoi pas un tram-train sur la ligne ? (plus léger et moins coûteux).

Une mobilisation forte de la population donnera du poids à ce projet.

Signez la pétition sur www.change.org (lien disponible sur le site de votre commune)

- **Invitation de votre députée, Charlotte Lecocq**, pour la présentation de son bilan annuel de mandat le jeudi 5 juillet 2018 à 19h à la salle Jacques Villeret, 700 rue de la mairie à Baisieux.

- **En 2018, la Pévèle Carembault relance le chèque musique ! Il s'agit d'un accompagnement financier à destination des musiciens de moins de 19 ans du territoire.** Chaque élève qui s'inscrit dans une école de musique labellisée, recevra une aide de 20 euros sur le tarif de son inscription. Le montant de l'aide passe à 40 euros si le jeune musicien fait également partie d'une harmonie de la Pévèle Carembault. Les chèques musique sont à retirer directement auprès des écoles de musique labellisées. Vous pouvez également les retrouver en mairie ou médiathèque.

Attention : le coupon est à utiliser avant le 31 octobre 2018 !

Pièces à fournir : justificatif de domicile, pièce d'identité et attestation d'inscription à une harmonie (pour l'aide de 40 euros).

- **Opération tranquillité vacances** : Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie.

➤ **Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes**

Boire régulièrement de l'eau, mouiller son corps et se ventiler, maintenir sa maison au frais (fermer les volets le jour), manger en quantité suffisante, ne pas boire d'alcool, éviter les efforts physiques. En cas de malaise, appeler le 15. Les personnes âgées vulnérables de plus de 65 ans sont invitées à s'inscrire en mairie sur le registre « Canicule » (les personnes peuvent être inscrites par leurs proches) afin que les services sociaux puissent organiser des visites régulières en cas de forte chaleur.

➤ **Recensement citoyen obligatoire**

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée

pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans. Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille. Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

➤ **Le planning des accompagnements de l'Espace Ressources Cancers Lille Métropole sud-est** du mois de juillet 2018 est disponible en mairie. Pour tous renseignements contactez l'association EOLLIS 7 rue Jean-Baptiste Lebas 59133 Phalempin 03 20 90 01 01 erc@eollis.net

➤ **Médiathèque de Bachy : Fermeture du 1^{er} au 24 août inclus les mercredis et dimanches.** Ouverture tous les vendredis du mois d'août de 17h à 18h.

➤ **Tirage de la tombola de l'association des « Bois sans Soif » lors de la ducasse 2018**

Les lots constitués d'un ventilateur sur pied, d'un casque stéréo, d'une station météo, d'un appareil multigrill, d'un plat de service, d'un barbecue de table et de trois ballons de foot ont été remis aux gagnants présents. Trois lots n'ont pu être remis aux gagnants absents lors du tirage : le n° 126 Anquet Josette (ballon de foot), le n° 96 Lecerf (ventilateur), n° 83 Thomas Chrétien (station météo).

Prendre contact avec M^{me} Chantal Doucy, présidente de l'association, au 03 20 59 06 05.

➤ **Le club des aînés de bachy organise une sortie à Rinxent « La Hêtraie »** le 20 Septembre 2018, repas dansant, boissons et transport compris. Réservation avant le 30 août 2018 pour les adhérents au prix de 40 €, ensuite ouvert à tous au prix de 45 € si places disponibles. Ambiance et bonne humeur assurées.

➤ **Restitution de livres et ouvrages appartenant à l'école**

Si en effectuant un tri avec vos enfants ou en les aidant à ranger leur chambre, vous retrouvez des livres, des manuels, des coins lecture ou autres documents appartenant à l'école, merci de bien vouloir les rapporter. Il s'avère que chaque année, des ouvrages (histoires de la mythologie, cabane magique, rallyes lecture...) ne reviennent pas en classe, des collections ne sont plus complètes alors que nous travaillons toujours avec. Vous pouvez également les déposer dans la boîte aux lettres de l'école.

➤ **Semaine bleue**

A l'occasion de la semaine bleue, la Pévèle Carembault invite tous les seniors âgés de 65 ans et plus à assister à un spectacle rire et chanson (transport compris). La manifestation se déroulera en après-midi du lundi 8 au samedi 13 octobre 2018. Chaque participant doit s'inscrire avant le lundi 10 septembre en déposant un coupon réponse à la mairie. Les seniors seront accueillis à partir de 15h45 et le spectacle s'achèvera à 18h.

Simone Veil est entrée au Panthéon le 1^{er} juillet

Avec le début de la Seconde Guerre Mondiale commencent les premières brimades à l'encontre des Juifs, perpétrées par le régime de Vichy et l'obligation de se déclarer aux autorités. André Jacob, le père, perd le droit d'exercer sa profession. Malgré la prise de contrôle de la côte d'Azur par les allemands et le climat antisémite ambiant, Simone Jacob réussit son baccalauréat en mars 1944.

Simone est âgée de 16 ans lorsqu'elle est arrêtée le 30 mars 1944 à Nice malgré son nom d'emprunt, Simone Jacquier. Elle est conduite à l'hôtel Excelsior qui servait de lieu de rassemblement des juifs avant leur départ vers l'Allemagne. Les autres membres de la famille Jacob, hébergés par des amis niçois, sont arrêtés également.

Simone est envoyée au camp de Drancy tandis que son père et son frère partent vers la Lituanie d'où ils ne reviendront jamais. Simone, sa mère et l'une de ses sœurs quittent Drancy pour Auschwitz-Birkenau par le convoi n° 71. Sur les conseils d'un prisonnier parlant français, elle déclare avoir plus de 18 ans, ce qui lui évite l'extermination. Un tatouage sur son bras portant matricule 78651 est désormais son "sésame" pour le travail forcé. Après avoir déchargé des camions de pierres elle est transférée à Bobrek puis à Bergen-Belsen où elle est affectée en

cuisine. Sa mère est alors emportée par le typhus et sa sœur sauvée de justesse par l'arrivée des alliés en 1945.

Simone Jacob retrouve la France en mai 1945 et choisit de taire les souvenirs de cette jeunesse en déportation. Elle épouse Antoine Veil le 26 octobre 1946.

C'est aussi une femme politique : celle qui dépénalisa l'avortement et celle qui défendit ardemment la construction européenne.

CALENDRIER de Juillet/Août/septembre 2018

4 juillet	Voyage en Angleterre organisé par l'association des parents d'élèves
9 juillet	A 9h, ouverture de l'ALSH sur le site de l'école Jacques Brel
13 juillet	21h rassemblement au stade pour la retraite aux flambeaux Animation musicale 23h feu d'artifice au stade
26 juillet	19h fête de l'ALSH du mois de juillet à la salle des fêtes
4 août	Fermeture de la mairie
6 août	Ouverture de l'ALSH du mois d'août à Bourghelles
13 & 14 août	Fermeture de la mairie
26 août	Ripaille champêtre organisée par l'association « Vivons Bachy » sous le chapiteau du stade
29 août	Pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Secours par le Cercle Saint-Eloi
3 septembre	Rentrée des classes
16 septembre	Journée du patrimoine
22 septembre	Moules frites des Joyeux Bourleux
30 septembre	Balade musicale au départ du stade organisée par l'association Festy Bachy

La pensée du mois :

« Le regret est un état d'âme. Le remords est un cas de conscience »

Yasmina Khadra